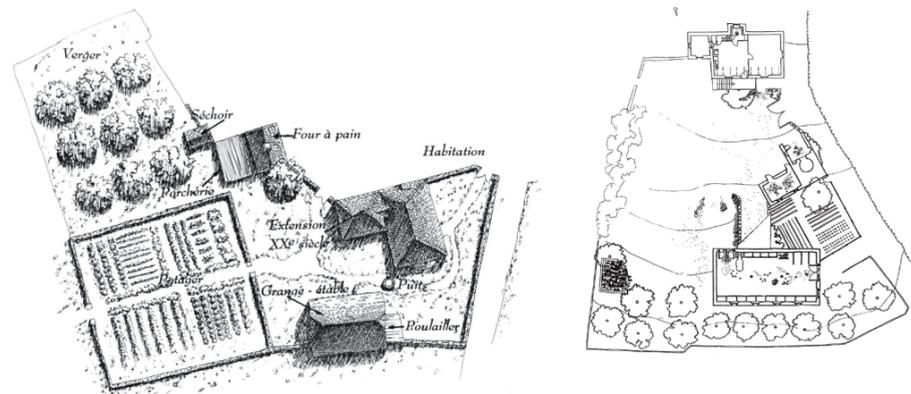


## LA GRANGE CORRÉZIENNE

En Corrèze, la grange est située, en général, au sein de la ferme. Les fermes sont habituellement regroupées en hameaux. Certaines sont isolées, on parle alors d' "écarts"; c'est le cas de certaines "maisons de maîtres" (fermiers-propriétaires) ou "domaines". On peut retrouver des édifices datant du milieu du 16<sup>e</sup> s., mais c'est le 19<sup>e</sup> s. qui est le plus représenté aujourd'hui en terme de "maisons paysannes" et fermes. On distingue deux types d'organisation de la ferme, qui co-existent sur tout le territoire au fil des siècles : le type "bloc" et le type "dissocié".

## LA FERME DISSOCIÉE



### 4 TYPES D'IMPLANTATION

- distants et présentant un angle léger entre eux
- distants et dans le même alignement
- perpendiculaires en étant accolés ou distants
- parallèles et en vis à vis.

Dans les **deux premiers cas**, très répandus en montagne, la cour de ferme n'a **pas de limite bâtie** ni de contour géométrique précis ; elle est souvent déterminée par le chemin, la clôture du potager, celle d'une prairie, un bâtiment annexe qui la borde...

Dans les **deux derniers cas**, on observe plus fréquemment un **mur d'enclos quadrangulaire** dans lequel on pénètre par un portail, parfois couvert ; il s'agit en principe de fermes plus aisées ; c'est une disposition plus commune au Bas-Pays. Il arrive que logis et grange soient édifiés de part et d'autre du chemin devenu route, ce qui a bien sûr, avec la croissance du trafic, entraîné des dysfonctionnements, voire des abandons d'usages.

## COMPOSITION DES FAÇADES

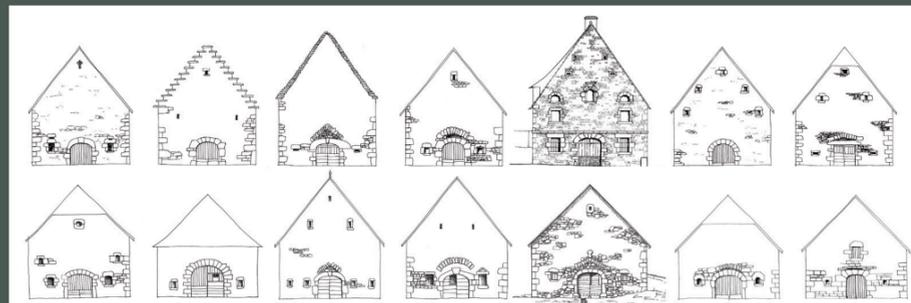
Une **hiérarchie des baies** est toujours respectée, calquée sur la fonctionnalité : ouverture très grande pour les charrettes, moyenne pour les vaches, étroite pour les hommes, basse pour les moutons, petite pour les cochons, fenêtre ou lucarne haute pour ventiler le battage du grain sur l'aire, fenestrous moyens pour l'étable, fenestrous minuscules (pour répartir la ventilation du comble sans amener de pluie), chatière, trou de pigeon.

Les **murs-gutteraux** (grandes façades) peuvent présenter, au Sud, un alignement de fenestrous, et/ou des portes d'étables, ainsi que des lucarnes ou des portes fenières à l'étage. Au Nord ou Nord-Ouest, le portail charretier focalise le regard.

Les granges de plateau ont l'avantage d'être largement ouvertes d'un même côté, en principe bien ensoleillé, et donnant sur une cour. D'ailleurs, il n'est pas rare d'y trouver une treille, ou des poiriers palissés.



Les **murs-pignons**, ainsi que les murs de croupes (petits côtés) sont fréquemment aveugles pour les granges de plateau. Dans le cas des granges de montagne du type Dômes-Sancy, on trouve, dans l'axe du faitage du toit, la porte d'étable. Elle peut être accompagnée de fenestrous de ventilation, toujours répartis de façon symétrique. Les différences de nature de pierres, de mise en oeuvre, la composition des percements et le soin accordé aux encadrements de baies, procurent à ces façades un graphisme très équilibré, chacune étant unique tout en appartenant à une même famille.



courriel caue.19@wanadoo.fr – site www.caue19.fr – www.facebook.com/cauecorreze

19 Corrèze  
c|a.u.e

45 quai Aristide Briand – 19000 TULLE  
tél. 05 55 26 06 48

Rédaction, réalisation et mise en page : CAUE 19 - Création du document en avril 2020 - Impression : Muguem Imprimeurs

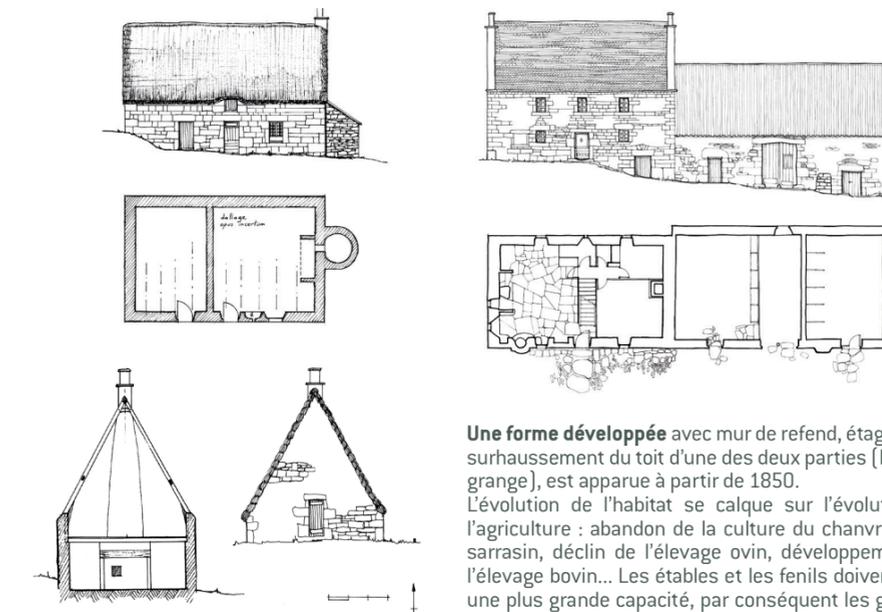
# C | Les granges en Corrèze



## HISTORIQUE DE LA GRANGE LIMOUSINE

Les granges isolées, hors ferme, sont plutôt rares. Elles sont alors de petite taille, d'un usage ponctuel lié aux travaux des champs. Le phénomène de "village de granges", associé au mode pastoral de l'hivernage, de l'estive et de la transhumance, pratiqué plus en altitude, n'existe pas du tout en Limousin. Pour les mêmes raisons, on ne trouvera pas en Corrèze de bâtiment isolé servant aux bergers à la fabrication du fromage, de type buron (Pyrénées, Auvergne), chalet (Alpes) ou jasserie (Auvergne).

## LA FERME-BLOC



Une **forme développée** avec mur de refend, étage, voire surhaussement du toit d'une des deux parties (logis ou grange), est apparue à partir de 1850.

L'évolution de l'habitat se calque sur l'évolution de l'agriculture : abandon de la culture du chanvre et du sarrasin, déclin de l'élevage ovin, développement de l'élevage bovin... Les étables et les fenils doivent avoir une plus grande capacité, par conséquent les granges deviennent "**monumentales**".

Les **fermes du type bloc** se trouvent beaucoup dans le tiers Nord-Est du département c'est-à-dire la **zone "montagne"**. A partir de la "maison mixte" d'origine, où cohabitaient famille et animaux, on voit se développer trois cellules : le logis (avec four ouvrant dans la cuisine) est accolé à l'étable, sous un même toit. Une communication entre les deux subsiste jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, puis est supprimée pour des raisons d'hygiène. L'espace unique fenil-gerbier-grenier, sous le toit, est parfois marqué par un décalage de plancher.



## GRANGE DE MONTAGNE

La grange-étable de montagne, dite aussi **“auvergnate”** ou **“à superposition”**, sert à abriter les bovins et leur fourrage. Elle existe partout en Corrèze, mais elle est presque systématique **en zone de montagne**, aux abords de la Creuse, du Puy-de-Dôme et du Cantal. Ses dispositions sont adaptées aux fortes déclivités. L'édifice est, en principe, implanté parallèlement aux courbes de niveau, à **demi-enterré**, de telle façon que chaque niveau est accessible de plain-pied. Le niveau bas est occupé par les étables. L'accès charretier se fait à l'étage du côté haut de la pente, qui est en principe le mur gouttereau Nord. Tout l'étage est occupé par le fourrage et la paille. En vis-à-vis de la porte charretière se trouve **une porte donnant dans le vide** destinée à créer un courant d'air quand on battait le grain sur l'aire charretière. Si le terrain n'offre pas la déclivité nécessaire, l'accès au fenil se fait par une rampe artificielle, localement appelée “montade”, “tirant” ou “levée”. Le toit est à **deux pentes** symétriques, faitage dans la longueur, à **pignons droits ou à demi-croupes**.

Selon le positionnement des portes, et par conséquent des couloirs de distribution intérieure, on peut distinguer **quatre variantes**. Ces variantes sont désignées par le secteur géographique dans lequel on en rencontre une forte proportion.



**“Millevaches-Monédières”** portes charretières en mur gouttereau Nord ; portes d'étables en mur gouttereau Sud, couloirs transversaux ; plusieurs étables côte à côte.



**“Dômes-Sancy”** portes charretières en mur gouttereau Nord ; portes d'étables en pignon ; couloir longitudinal et axial ; fenestrous d'aération en mur gouttereau Sud.



**“Quercy”** bâtiment pouvant être implanté dans le sens de la pente, avec accès de plain-pied à une porte charretière située à l'axe du pignon haut de pente. (modèle assez rare) ; parfois une tourelle-pigeonnier se greffe à la toiture.



**“Xaintrie-Cantal”** porte charretière sur le même mur gouttereau que la porte d'étable avec rampe d'accès. Porte charretière encadrée de contreforts et/ou surmontée d'un toit indépendant, dont le comble sert de pigeonnier à l'aspect d'un porche ou d'une tour ; une 2<sup>ème</sup> porte d'étable en pignon.

## GRANGE À CRUCKS

L'appellation **“cruck construction”** apparaît au Pays de Galles, au 14<sup>e</sup> siècle, pour décrire **une charpente constituée d'arbalétriers d'une seule pièce** (un tronc d'arbre), au profil naturellement courbe ou coudé, partant du sol ou ennoyés à la base des murs, assemblés sous la faîtière par un joug. Les charpentes **“cruck”** de la Corrèze sont associées principalement aux bâtiments à **usage de grange-étable**. Il s'agit de constructions du 17<sup>e</sup> siècle, le modèle ayant pu perdurer jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. On en trouve encore une certaine densité sur les cantons de Corrèze, Ussel, Eygurande. On peut la rapprocher de la famille des granges à plan ovale puisque les arbalétriers d'abside étaient “crucks”. Elle a peu à peu été supplantée par la technique des “chevrons portant ferme”, associée à la grange en superposition (étable+fenil), qui provenait de Haute-Auvergne.



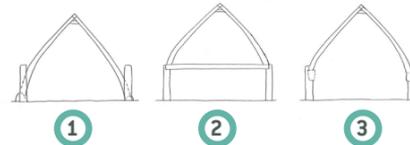
Avant restauration

Quatre indices permettent de présumer, de loin, qu'une grange possède **une charpente “à crucks”** :

- une proportion de toiture d'au moins 2/3 du volume total
- une ligne de faitage déformée
- une couverture en tôle remplaçant le chaume
- une porte charretière en renforcement



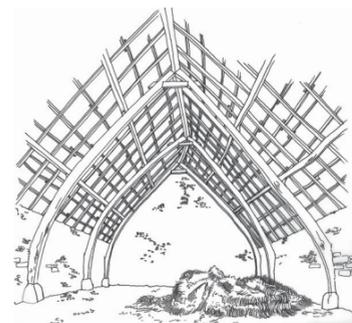
Après restauration



Il existe **deux variantes** du pur dispositif “cruck” (1), qui en fait fonctionnent différemment :

- l' **“upper-cruck”** (2) : les arbalétriers courbes sont reliés à la base par un entrait, l'ensemble repose sur les murs, à environ 2 m du sol

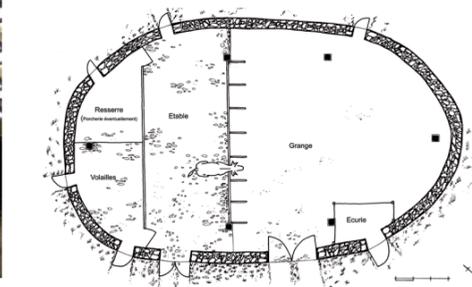
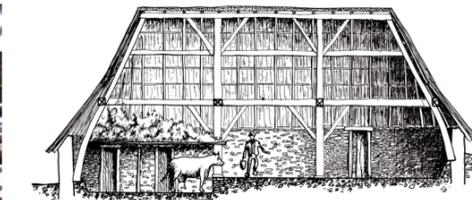
- le **“raised cruck”** (3) : les arbalétriers, sans entrait, reposent en hauteur sur une sablière ou sur des dés encastrés dans les murs (typologie visible dans les Monédières).



## GRANGE OVALE

C'est une forme ancienne et des plus insolites, de la grange limousine. Son plan est ovale, sa **toiture en chapiteau** présente une surélévation du bord permettant le passage charretier. Elle est adaptée au **chaume**, économique et capable d'épouser ses formes arrondies, voire gauches. Le terme vernaculaire est “escuro-bouso”.

La structure porteuse est constituée de **paires de poteaux en bois et de forts arbalétriers** fichés dans le sol. Les murs, de maçonnerie précaire, petits moellons de schiste hourdés à la terre, ne servent qu'à clore l'espace ; ils ont une hauteur de 1 à 2 m. Cette technique est peut-être issue de modèles très anciens du Nord de l'Europe. L'étude des archives ne permet pas de la repérer avant le 17<sup>e</sup> siècle en Limousin. On en recensait plus de mille au 19<sup>e</sup> siècle. Leur densité est plus forte aux confins des trois départements Corrèze, Dordogne et Haute-Vienne.



**Plus polyvalente** encore que la grange “classique” rectangulaire, elle sert d'abri à tous les animaux (bovins et ovins, mais aussi volaille, cochon, cheval) et à toutes les réserves (paille, foin, bois, récoltes). Les **différents compartiments** sont accessibles depuis l'extérieur. Parfois même, ils correspondent à un enclos spécifique.

## GRANGE DE PLATEAU

La grange-étable de plateau, dite aussi **“limousine”** ou **“de plain-pied”**, sert à abriter les bovins et leur fourrage, mais elle comporte souvent une extrémité aménagée spécialement pour les ovins. Si elle est présente partout en Corrèze, elle est presque systématique à l'Ouest du Département. En effet, elle est **adaptée aux terrains plats** ou de faible déclivité.

Il n'y a, dans ce type de grange, qu'un **seul niveau d'accès**. Toutes les ouvertures sont situées sur la façade la plus ensoleillée. La porte charretière est quelquefois surmontée d'une lucarne engagée dans la maçonnerie, servant de ventilation au fenil. Le module de base : aire accolée d'une étable, est souvent développé par la présence d'une deuxième étable symétrique de la première, voire d'un troisième module. On peut ainsi trouver des **bâtiments de 25 à 40 m de long**, présentant trois portes de grange et six portes d'étable. Le stockage du fourrage se faisait sur les plafonds des étables. L'immense majorité des granges limousines encore présentes sont à **plan rectangulaire**, toiture à **deux pentes**, avec **croupes ou demi-croupes**.



**Sur le bassin de la Vézère**, les granges ont un signe distinctif : présence de “lucarne fenière” à l'aplomb de la façade en grès.



**Sur le plateau d'Uzerche**, exemple de grange avec plusieurs portes de grange et des murs en schiste.



**Sur le Causse**, le manque de bois d'oeuvre donnait lieu à des maçonneries très soignées, avec de beaux arcs en pierre de taille (grès ou calcaire).



**Dans la vallée de l'Auvézère**, au contact de la Dordogne et de la Haute-Vienne, les granges “limousines” se généralisent, avec de hautes toitures à croupes couvertes de tuiles. Les encadrements de baies en bois consolident des maçonneries précaires en pierre “tout-venant”.